



## **Programme d'accueil de chercheurs 2018**

### **Guide de présentation de candidature**

Tout candidat au programme d'accueil de chercheurs du Centre Canadien d'Architecture doit remplir le formulaire de demande officiel en ligne. La demande doit être rédigée en français ou en anglais. Toute demande reçue en ligne doit comporter l'ensemble des documents indiqués ci-dessous :

- **Formulaire de demande en ligne**
- **Projet de recherche** (environ 1.000 mots), comportant un titre ainsi qu'un bref énoncé sur : l'état du savoir dans le domaine; le lien entre ce projet de recherche et les travaux passés et futurs du candidat; la faisabilité du projet en fonction des ressources documentaires du CCA.
- **Curriculum vitae**, comprenant une liste chronologique des publications divisée en catégories.
- **Courte biographie**, (environ 150 mots). Cette information sera incluse sur notre site web pour les candidats sélectionnés.
- **Publications ou manuscrits**. Un à trois exemples de travaux écrits (livres, articles ou essais) que le candidat considère comme les plus représentatifs de son travail de recherche.
- **Lettres de recommandation**, de trois personnes pouvant évaluer l'importance du projet de recherche du candidat. Ces lettres doivent être envoyées directement à [studium@cca.qc.ca](mailto:studium@cca.qc.ca) par les personnes de référence avant la date limite de candidature.

Le CCA répondra à toute question qui lui sera adressé par écrit relativement à la préparation de la demande. Les formulaires de demande et l'ensemble des documents annexés doivent être envoyés via le portail en ligne du CCA au plus tard le **vendredi 31 mars 2017 à 17 heures** (heure normale de l'est). Les candidatures envoyées par télécopie, par courrier électronique ou par la poste ne sont pas acceptées. Seules les candidatures soumises via le portail en ligne sur le site web du CCA sont acceptées.

Notification de la décision aux candidats : fin du printemps 2017.



## **Programme d'accueil de chercheurs 2018**

### **Modalités d'accueil et bourses**

#### **Conditions d'accueil**

Les périodes de résidence pour le Programme d'accueil de chercheurs 2018 s'étalent officiellement entre les 1<sup>er</sup> mai et 31 octobre 2018. Le candidat peut proposer une autre date d'arrivée en cas de conflit avec le calendrier universitaire. La présence du candidat au CCA pendant la majeure partie de la durée de son contrat est attendue, ainsi que sa participation active aux séminaires des chercheurs.

#### **Objectif du programme**

L'objectif du programme est d'offrir un contexte d'échanges et de débats entre chercheurs. Le chercheur est invité au CCA afin d'y poursuivre ses recherches personnelles qui mettent à profit les ressources documentaires de la Collection du CCA. Dans une volonté d'approfondir les liens entre les disciplines du design et celles des humanités, le Centre d'étude a assoupli ses programmes de manière à être mieux adapté à l'accueil de chercheurs de formations diverses touchant à l'architecture et à l'urbanisme et à différents stades de leurs carrières. Il est demandé au chercheur de présenter sa recherche en cours lors d'une présentation publique et est invité à participer aux séminaires organisés par le CCA, ainsi qu'à contribuer au site internet du CCA. À la fin de son séjour, il est demandé au chercheur de soumettre un bref rapport écrit au sujet de son séjour de recherche.

#### **Autres activités**

La subvention de recherche est accordée pour une période de recherche à plein temps sur le sujet présenté dans la proposition soumise par le chercheur. Le chercheur ne doit donc entreprendre aucune activité incompatible avec la recherche à plein temps pendant son séjour au CCA.

#### **Processus de sélection**

Les candidats seront jugés sur la qualité et l'originalité de leur projet, sa faisabilité au regard des ressources de la bibliothèque et de la Collection du CCA, ainsi que la qualité de leur contribution intellectuelle.

#### **Bourses**

Le versement mensuel de la subvention de recherche se situe entre 3.500 \$ et 5.000 \$ CAN. Ce montant est établi sur la base de la situation professionnelle actuelle du candidat. Après signature du contrat, le montant de la subvention de recherche ne peut être modifié en aucun cas, ni en raison des fluctuations des devises, ni pour aucune autre raison que ce soit. Le chercheur recevra un paiement au début de chaque mois de son séjour. Ces paiements serviront à couvrir les frais de séjour et de logement. Les montants des subventions de recherche sont adéquats par rapport au coût de la vie à Montréal (voir aussi " Logement " plus bas).



### **Impôt sur le revenu**

Le CCA se conforme aux dispositions fiscales canadiennes et québécoises. Les chercheurs doivent prendre note que dans certains cas, le paiement des subventions de recherche pourrait être assujéti à une retenue d'impôt à la source. Le Canada a conclu des conventions fiscales avec divers pays. Le paiement de l'impôt sur le revenu au Canada, au Québec et/ou dans le pays de résidence du chercheur dépendra des dispositions stipulées dans ces conventions. Les chercheurs résidents du Canada sont assujétiés aux dispositions fiscales canadiennes et à celles de leur province de résidence.

### **Logement**

La subvention de recherche vise à couvrir les frais de séjour et de logement. Le CCA fournira de l'information et aidera le chercheur à trouver un logement avant son arrivée. Au moment d'aller sous presse, en décembre 2016, un appartement confortable et meublé situé dans les quartiers environnant le CCA ou dans le grand Montréal se loue entre 1.300 \$ et 1.800 \$ CAN par mois, incluant le coût du chauffage et les charges de copropriété.

### **Frais de déplacement**

Le CCA remboursera au chercheur le prix d'un billet d'avion aller-retour pour Montréal en classe économique. Le chercheur qui voyage en voiture recevra une indemnité de kilométrage jusqu'à concurrence du prix d'un billet d'avion aller-retour en classe économique de sa ville de résidence à Montréal.

### **Frais de transport**

Le CCA remboursera les frais de transport, par route ou par air, du matériel d'étude et des articles personnels du chercheur, à l'aller et au retour.

### **Assurance médicale**

Le CCA ne couvre pas les coûts d'une assurance médicale pour le chercheur. Il est recommandé au chercheur de souscrire à une telle assurance pour lui et sa famille durant son séjour à Montréal. Le CCA fournira au chercheur de l'information relative aux assureurs locaux.

### **Permis de travail**

Le chercheur qui n'est pas citoyen canadien est responsable d'obtenir les visas et permis de travail exigés selon sa nationalité, son pays de résidence et la durée de son contrat. Le CCA fournira de l'aide à la demande de visa ou de permis de travail auprès de Citoyenneté et Immigration Canada.



### **Équipement**

Le CCA fournit au chercheur un bureau individuel, doté d'un accès sans-fil à Internet. Un téléphone est aussi fourni pour le travail, ainsi qu'une indemnité mensuelle d'un maximum de 50 \$ CAN couvrant les frais d'appels interurbains. Le chercheur aura accès, dans les limites d'une utilisation courante, à un photocopieur et à un télécopieur, et bénéficiera du service de courrier.

### **Renouvellement**

Les subventions de recherche du CCA ne sont pas renouvelables.

*Le présent document, bien que contenant des renseignements exacts au moment d'aller sous presse, n'entraîne aucune obligation juridique pour le CCA. Il sera proposé au chercheur un contrat régi et interprété selon les lois de la Province du Québec et les lois fédérales du Canada applicables au moment de la signature.*

Pour tout renseignement :  
Centre Canadien d'Architecture  
Division Recherche  
1920, rue Baile  
Montréal, Québec  
Canada H3H 2S6  
Tél. 514 939 7001  
studium@cca.qc.ca